

LA MÉTHODE DE « L'ALLER VERS » POUR IMPLIQUER LES HABITANTS DANS LEUR DIVERSITÉ AUX PROCESSUS DE DÉCISION ET À L'ÉLABORATION DES STRATÉGIES ALIMENTAIRES DE TERRITOIRE

FICHE DE CAPITALISATION

Mai 2024

EN BREF

Faire participer les habitants dans leur diversité, reste une gageure pour les PAT. Certains territoires mettent en place des démarches inspirantes pour chercher à faire participer des publics spécifiques, la méthode de « l'aller vers ». C'est une démarche qui vise à aller chercher les publics non inclus dans des ateliers participatifs classiques, à donner la parole à toutes et tous, écouter et comprendre la complexité des différentes situations. Elle permet de confirmer ou non des hypothèses de travail, de bien comprendre les parcours alimentaires et barrières spécifiques de chaque catégorie d'habitants, les satisfactions et attentes des publics précaires, les ressentis et stratégies d'adaptation spécifiques. C'est une méthode qui invite les acteurs à rompre avec l'idée que l'aide alimentaire se fait systématiquement suite à une demande exprimée. Elle permet d'intégrer dans les pratiques les situations de non-recours de certains publics et engage les acteurs à se situer dans une pratique proactive pour entrer en relation avec ces publics.

Cette fiche présente des éléments objectifs sur comment entreprendre une démarche « d'aller vers ». Ce sont des éléments issus des travaux de Terres en villes (2023) sur la démocratie alimentaire.

DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE ET PARTICIPATION CITOYENNE : EN QUOI « L'ALLER VERS » EST-IL PRIMORDIAL ?

« Nous avons mis en place des dispositifs de prise en charge des enfants lors des ateliers participatifs pour faciliter la participation des femmes. Nous souhaitons la participation de tout le monde. Nous cherchons à mettre en place des dispositifs qui permettent à chaque catégorie d'acteurs de

DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE : DE QUOI PARLE-T-ON ?

- **Souveraineté alimentaire par le peuple**
- **Accès de toutes et tous à une alimentation saine et de qualité**
- **Gouvernance participative des systèmes alimentaires**

participer. A chaque fois que nous organisons une réunion citoyenne sur l'alimentation, la Métropole met en place des outils, des dispositifs pour diversifier le public. Les assemblées citoyennes sont annoncées dans le cadre des Quatre Saisons et on essaie de faire converger les dispositifs. Nous proposons des solutions de garde d'enfants pour les femmes, mais aussi identifier les personnes en situation de précarité. Nous essayons avec les associations d'avoir une approche « aller vers » plutôt que « faire venir » pour inclure tout le monde »

(Témoignage d'un porteur de PAT).

« L'aller vers » est ainsi une réponse à la question du non-recours aux droits, aux personnes en précarité alimentaire n'y ayant pas recours, par manque d'information ou du fait de la variabilité des critères et modalités d'accès, de l'inadaptation de l'aide à leur situation et parfois par sentiment de honte ou de non-légitimité que l'on peut retrouver plus importante, notamment en milieu rural où il peut y avoir moins d'anonymat.

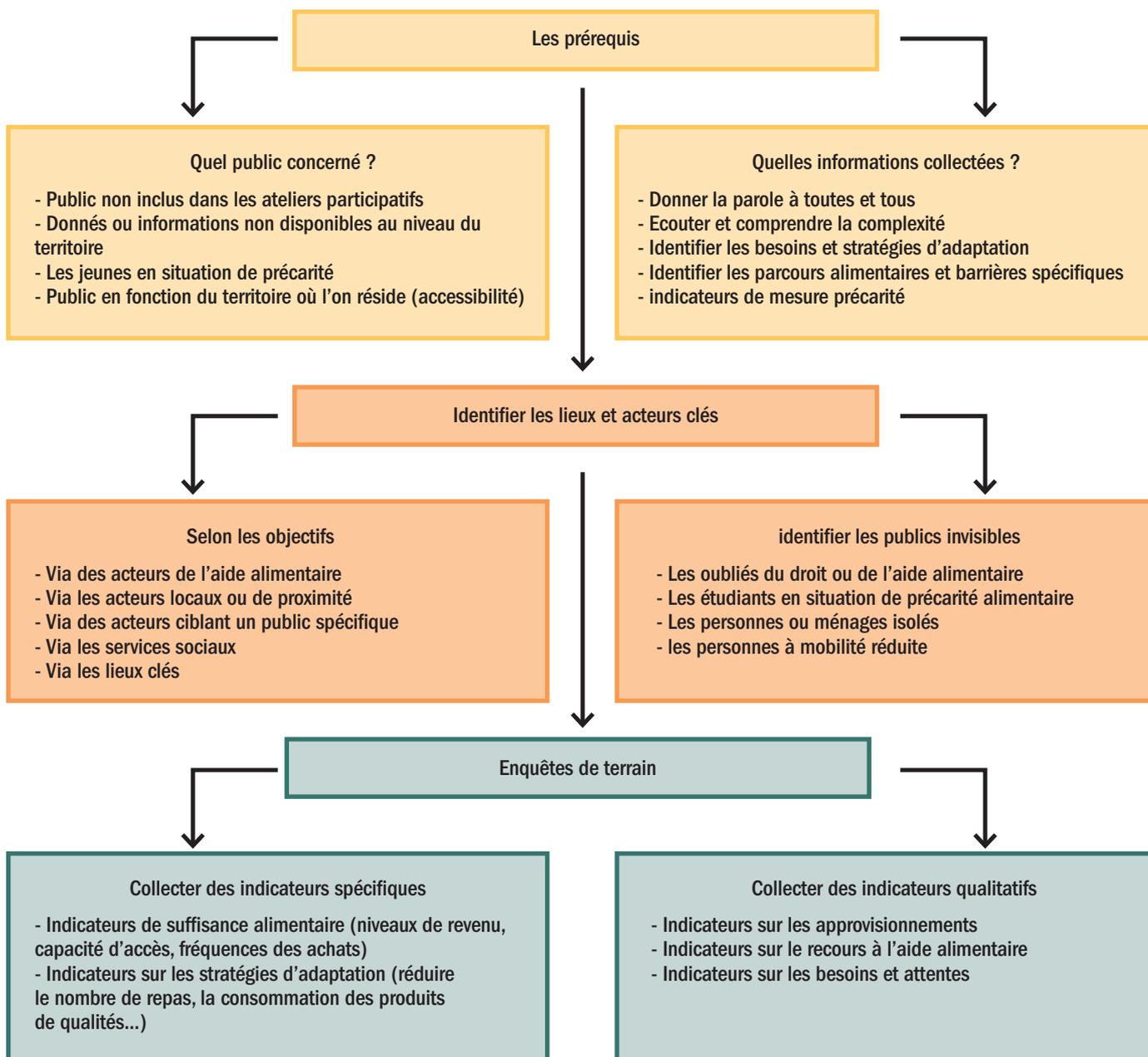


Figure 1 : les étapes de la démarche d'aller vers – Source : Action contre la faim

COMMENT ENTREPRENDRE UNE DÉMARCHÉ « D'ALLER VERS » ?

L'objectif de « l'aller vers » est de sortir de « l'entre-soi », d'éviter de travailler uniquement avec les personnes déjà engagées, qui habitent, par exemple, en centre-ville ou à proximité des lieux de rendez-vous et qui ont fait des études. L'idée est d'obtenir, de toucher une diversité de populations, de renouer le dialogue avec ces dernières, restaurer la relation de confiance et d'obtenir leur adhésion à l'accompagnement.

La démarche de « l'aller vers » ne prétend pas résoudre tous les problèmes de participation ou précarité alimentaire. Elle reste toutefois une gageure pour les acteurs pour répondre aux défis des situations d'isolement et de

solitude, de la massification de la précarité, de la fracture territoriale et de la participation des personnes concernées. « L'aller vers » oblige les acteurs à modifier leur posture, à être moins administratifs et plus proactifs, à être moins dans la procédure d'instruction des dossiers que dans le processus d'immersion territoriale.

Rédacteur : Alioune DABO, responsable scientifique